

RÉASSURANCE FACULTATIVE

Tendance générale

Les réassureurs souhaitent maintenir une politique de souscription disciplinée afin de soutenir les marges générées sur les derniers exercices grâce à une augmentation du volume des cessions et les hausses de prime dans un marché dur.

La réassurance continuera à être largement sollicitée pour répondre à une demande en capacité toujours plus grande et devra répondre à 3 défis majeurs pour les prochains renouvellements :

- L'inflation.
- La demande de capacité pour les événements naturels.
- Manque de visibilité sur les conséquences de la guerre en Ukraine qui pourrait accentuer les effets de l'inflation.

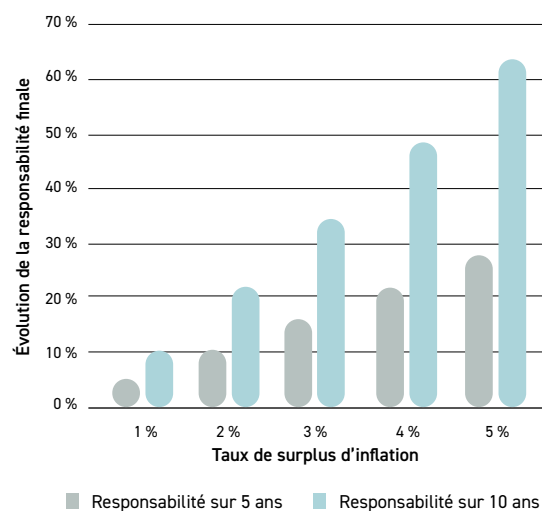
Inflation

Le principal effet de l'inflation est l'augmentation de la charge des sinistres (provisionnés et inconnus) pour les réassureurs.

La question de l'inflation se posera davantage dans les montages en réassurance non-proportionnelle que dans les montages en réassurance proportionnelle même si sur ces derniers, les réassureurs devront s'assurer de la prise en considération de l'inflation dans les conditions de renouvellement (notamment l'indexation des valeurs avec les indices de marchés tels que RI, FFB, etc.)

Le sujet de l'inflation sera appréhendé de façon différente selon que l'on couvre des branches à déroulement court ou long. Pour les branches à déroulement long avec des règlements de sinistres qui peuvent survenir plusieurs années après la survenance du sinistre, les effets de l'inflation sont plus longs. Les Réassureurs sur les cessions en non-proportionnelles seront plus exigeants sur les provisions dans les contrats pour limiter les effets potentiels dans la durée de l'inflation (clauses d'indexation, stabilisation).

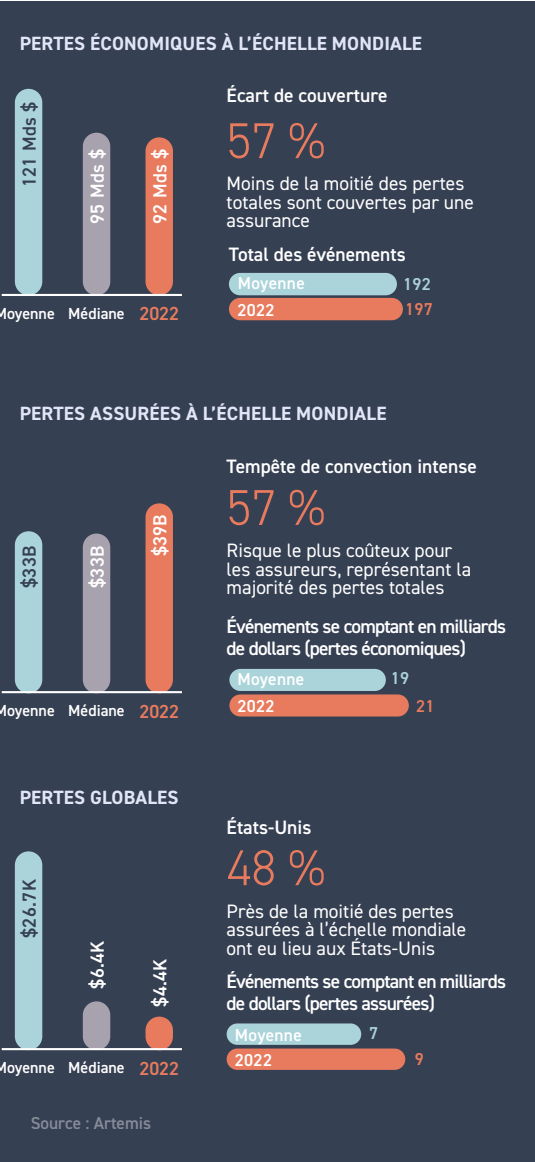
Le surplus d'inflation peut avoir des conséquences considérables sur les provisions pour sinistres



Doha Tabouri
Responsable Réassurance
Facultative

Une demande en capacité plus élevée pour les événements naturels

Après plusieurs années consécutives, les pertes assurées à l'échelle mondiale pour les catastrophes naturelles ont totalisé 39 milliards de dollars au premier semestre de 2022, soit environ 18 % au-dessus de la moyenne du 21^{ème} siècle; les réassureurs ont réduit leur appétit pour l'exposition aux catastrophes lors des renouvellements de juin et juillet 2022.



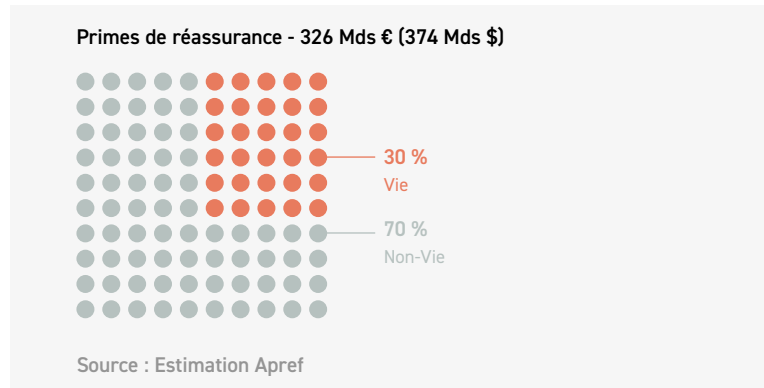
Pour la première fois depuis les ouragans américains de 2004 et 2005, la capacité en matière de catastrophes naturelles s'est contractée de manière significative, et certains réassureurs n'ont pas voulu souscrire certains périls selon les régions (Inondation, Vents...), et ce afin de répondre à une pression croissante de la part des investisseurs pour qu'ils s'attaquent à la volatilité des bénéfices et réduisent les expositions aux catastrophes.

Guerre en Ukraine

Les analystes rapportent que le conflit russo-ukrainien en cours pourrait entraîner des pertes sept fois supérieures au montant final des pertes des attaques du World Trade Center (WTC) en 2001 et quatre fois la réserve initiale du WTC. Le provisionnement des sinistres ainsi que l'impact de cette guerre sur l'inflation mondiale sont des composants majeurs pour les renouvellements des prochaines cessions notamment pour certaines branches comme l'aviation, le cyber, crédit/caution, lignes de spécialités (Violences Politiques & Terrorisme) et le transport.

Capacité et dynamique du marché de la réassurance

Le marché de la réassurance reste stable avec une concentration importante et un volume de cession à la hausse malgré la crise de la Covid-19.



Pour les prochains renouvellements, les réassureurs ont annoncé :

- Leur incapacité de suivre des contrats de durée.
- Une vigilance accrue sur les garanties présentant une volatilité systémique (GEMP, Carences, Événements Naturels...) afin que ces garanties soient correctement sous-limitées avec un stop annuel.
- Arrêter la souscription de certaines lignes de business (Cyber).
- Exiger la prise en considération systématique de l'inflation dans la politique de tarification ou dans les dispositions contractuelles de la cession.

Les rendez-vous de Monte-Carlo qui ont lieu chaque année en septembre afin de lancer la saison des renouvellements des traités des compagnies d'assurance viennent confirmer la tendance d'un renforcement du marché de la réassurance qui connaît un durcissement à la hauteur de celui vécu par le marché direct à partir de 2018/2019. Il est important de noter que la saison cyclonique en cours va également impacter les renouvellements des capacités pour les événements naturels.

EXPERTISE DIOT-SIACI

Quelle est notre expertise technique opérationnelle?

La réassurance dont :

- Facultative IARD
- les Traités :
 - | IARD
 - | Assurances de Personnes (Santé, Prévoyance, Epargne)
 - | Spécialités (Aviation, Marine, Cyber)
 - | RC Professions Règlementées

Comment nous vous accompagnons ?

L'équipe Réassurance Facultative IARD est une structure de support aux placements dédiée aux équipes directes pour accéder aux marchés de la réassurance continentale et internationale.

La spécificité de l'équipe Facultative est d'être au service des clients directs et non des assureurs.

L'équipe Facultative bénéficie d'un rattachement opérationnel aux lignes directes mais également d'un rattachement fonctionnel à LSN RE Walbaum ce qui permet de bénéficier d'un levier marché grâce à la synergie entre les traités et les facts, les outils d'actuariat de LSN RE.

L'équipe Facultative apporte aux clients :

- Des solutions de placement et de structuration de montages complexes
- Une Intelligence marchés (Benchmark, Veille...)
- Des Indications tarifaires
- De l'innovation
- Un accès aux marchés spécialisés comme ceux des risques aggravés, marchés d'excès
- La transversalité au sein du groupe en allant chercher l'expertise et l'expérience pour répondre aux attentes des clients

Que pouvons-nous vous apporter ?

Des spécialistes dédiés. Une connaissance globale du marché de la réassurance.

Qu'est-ce qui nous différencie ?

- Notre expérience et nos expertises techniques en traité et facultatives
- Notre agilité et disponibilité au service des clients et des équipes directes
- Une structure transversale au sein du groupe
- L'innovation



LSN Ré Walbaum, filiale de courtage de réassurance du Groupe Diot-Siaci



15 collaborateurs



Primes placées 2021 :
53 % : Non life
47 % : Life, Accident and Health



4,6M € de CA en 2021